



## COMITE DIRECTEUR

### Samedi 5 Novembre 2016 à Thuit de l'Oison

Présents : Patrick LE HIRESS, Dominique BARTHÉLÉMY, Véronique MILLION, Matthieu FOURNIER, Jean-François DREYER, Roland DUVAL, Jean François GALLERNE, Alain PLY, André CANET, Jean-Claude COMBEAU, Michel DEVIC, Céline DUMAY, Bernard JACQUEY, Wilfried LEGRAS, Jacques MALAURIE, Sébastien MOUCHEL, Philippe MOUREAU, Véronique RECHER, Damien SOREL, Didier AUBERT, Gilbert BOUTEILLER, Arnaud FOSSE, Henri WATTIEZ.

Excusés : Dominique PHILIPONEAU, Max BORDEAU, Sophie CARPENTIER, Michel DUBERNET, Karl JANIK, Alain LAVIE, Thierry LELEU, Jean LEZAT, Sébastien BUISSETTE. Didier GENESTE, Séverine HEMERY, Marie-Pierre EUDIER

Absents :

#### Ordre du jour :

- 1) **élection du comité directeur**
- 2) **nomination du bureau**
- 3) **mise en place des commissions**
- 4) **informations diverses**



Ouverture de la séance 10 h00

Le président prend la parole pour faire un rappel d'articles des statuts et règlements du CTNR :

Article 14 => élection et mandat du bureau

Article 15 => compétence du président du CT

Il informe ensuite sur la composition du bureau et donne des précisions sur les commissions régaliennes. Le président du comité nomme les présidents de commission qui sont alors autonomes dans la composition de leur équipe et leur fonctionnement.

La proposition du président sur la composition du Comité directeur, du bureau directeur et du comité directeur est diffusée par feuille (annexée au présent document). Cette proposition est ensuite soumise au vote qui est validée par 20 voix pour, 2 voix contre et 1 abstention

M. Bouteiller intervient alors sur les commissions régaliennes et son droit à garder le poste de président de la commission d'appel. Le président invoque les articles 39 et 30 de la FFR lui donnant toute latitude à nommer un nouveau président de la commission d'appel. Toutefois M Bouteiller reste membre de la commission d'appel jusqu'au 30 juin 2017. M. Bouteiller déclare son opposition.

Le président informe que suite à la demande de la FFR la commission des épreuves et la commission des règlements doivent être séparées, ainsi que la nécessité de mettre en place une commission juridique, pour le respect de nos statuts.

Le président répond ensuite aux questions formulées par courrier du 3 novembre 2016 par M. Bouteiller en annonçant que le CTNR fonctionnera à travers son comité directeur, que les élus de la liste portée par M. Bouteiller avaient toute autonomie à participer aux travaux des différentes commissions du comité directeur en faisant acte de candidature auprès de celles-ci et en s'inscrivant à ces différentes commissions et que d'ailleurs le médecin de cette liste était inscrit dans la commission médicale.

M. Bouteiller informe qu'à la suite du rejet des pourvois déposés devant le CNOSF et la FFR, les membres de la liste portée par lui seront une opposition constructive opérant une surveillance des promesses électorales et du respect des engagements.

Le président mandate la secrétaire générale pour mettre en place le collège des présidents de club (président de club ou son délégataire) dont le but est de dynamiser, faire remonter les idées et assurer une représentation des clubs au comité, et de travailler sur le projet stratégique et de développement du comité.

Le président annonce la signature avant la fin de la saison du contrat d'objectif entre le CNTR et la FFR.



M. Legras demande, si suite aux élections, un trombinoscope sera établi, ce à quoi M. Barthélémy répond favorablement.

Il a été également demandé qu'un calendrier prévisionnel des réunions du comité directeur soit établi en tenant compte des autres manifestations, notamment sportives, pour permettre aux bénévoles-élus de concilier leurs investissements éducatifs, administratifs et électifs. Sous l'idée de M. Jacquy, il est retenu la possibilité de réaliser des réunions de comité directeur décentralisées.

Le président revient sur les fuites apparues dans la presse. Il souhaite que la commission d'éthique et de déontologie du CTNR diligente une enquête sur l'origine de la fuite. M. Bouteiller affirme avoir envoyé le document incriminé à des gens mais pas à la presse.

M. Bouteiller demande la date de l'AG financière, traditionnellement prévue en novembre. M. Fournier annonce que ce sera la deuxième ou troisième semaine de décembre suite d'une part à la mise en place tardive du comité directeur après le report des élections et d'autre part à sa volonté de prendre connaissance des écritures.

Le Président fait un rappel à tous les colistiers présents qu'à chaque déplacement effectué dans les clubs, ils ont le devoir de réserve. Ils doivent parler avec les clubs afin de connaître leur problématique et les aider.

M. Malaurie demande la création d'une liste du comité directeur avec leurs coordonnées

Fin de la séance 11h15

2 annexes au présent compte-rendu :

- composition du comité directeur soumise au vote
- composition du Bureau directeur

Président de séance  
Patrick Le Hiress  
Président CTNR

Secrétaire de séance  
Matthieu Fournier  
Trésorier CTNR

---

### **Composition du CTNR :**

**Secrétaire Général : Mme Véronique MILLION.**

**Trésorier Général : Mr Matthieu FOURNIER.**

#### **Commissions Régaliennes :**

**Commission de discipline : Mr Dominique PHILIPONEAU.**

**Commission des Règlements : Mr Jean François GALLERNE.**

**Commission d'Appel: Mr Roger THELAMON.**

#### **Commissions du CTNR:**

**Commission Sportive: Mr Roland DUVAL.**

**Commission des Epreuves: Mr Alain PLY.**

**Commission Développement du Comité Territorial : Mr Jean François DREYER.**

**Commission d'Ethique et de Déontologie : Mr Bernard JACQUEY.**

**Commission Médicale : Mme Sophie CARPENTIER.**

**Commission des Mutations : Mr Jacques MALAURIE.**

**Commission Communication / Evènementiel : Mr Dominique BARTHELEMY.**

**Commission Juridique : Mr Thomas LUSTIERE.**

**Commission Homologation des terrains : Mrs Dominique PHILIPONEAU et Dominique BARTHELEMY.**

**Commission Nouvelles Pratiques : Mr PHILIPPE MOUREAU.**

**Collège des Présidents de CD : Animateur élu du CTNR : Mr Wilfried LEGRAS.  
Adjoint Fabrice DUPARC.**

**Collège des Présidents de clubs : Animateur élu du CTNR : Mr Michel DUBERNET.  
Adjoints Mr Laurent MURATET et Mr Denis MACE.**

**Commission Marketing – Partenariat : Mrs Patrick LE HIRESS / Matthieu FOURNIER.**



### **Composition du Bureau Directeur.**

**Le président : P. LE HIRESS**

**Le Président délégué : D. BARTHELEMY**

**Le Secrétaire Général : V. MILLION.**

**Le Trésorier Général : M. FOURNIER**

**Les Vice-présidents : A. PLY, JF. DREYER, D. PHILIPONEAU, R. DUVAL, JF. GALLERNE.**

**Un représentant de l'ETR.**

**Le Président de la Commission Médicale.**

### **Composition du Comité Directeur :**

**Les 35 élus.**

**Le DTA.**

**Le Président de l'Amicale des officiels de matchs.**

**Les présidents de CD.**

**Toute personne invitée, suite à ses compétences lors des sujets traités.**